



# INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 05/2014

## Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 **ou** 112  
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

## Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

## Ouverture du secrétariat :

Lundi 10h - 12h  
Mercredi 10h - 12h  
15h - 18h  
Vendredi 15h - 18h

## COLLECTE DES VIEUX PAPIERS CARTONS

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

**MERCREDI 11 JUIN 2014**

Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.

La benne est mise à disposition devant la mairie pour les cartons trop encombrants.



## SMICTOM - BACS JAUNES RATTRAPAGE DE COLLECTE

En raison du jour férié du jeudi 29 mai 2014 **les bacs JAUNES** (matériaux recyclables) **seront collectés le samedi 31 mai 2014.**

Début de collecte à 4 heures 45.

## EMPLOIS SAISONNIERS

Durant les mois de juillet et d'août, pour une période de 2 semaines à raison de 10 h (5 x 2 h) par semaine, la commune envisage de proposer un emploi saisonnier à des jeunes du village, ayant entre 16 et 18 ans (rémunération au SMIC horaire). Ils s'occuperont de l'arrosage des fleurs, de l'entretien des espaces verts, ...

Conditions à remplir : avoir au moins 16 ans au départ du contrat et 18 ans au plus et être motivé.

Plusieurs candidatures ont déjà été réceptionnées, cependant, 1 poste reste à pourvoir...avis aux amateurs!  
Pour cela, **PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR UNE LETTRE DE MOTIVATION À LA MAIRIE AU PLUS TARD LE 06 JUIN 2014.**

## AIRE DE JEUX

Récemment, l'aire de jeux a fait l'objet de travaux, principalement en ce qui concerne la pose de sol souple autour des structures de jeux. Ce dernier assure souplesse et amorti en cas de chutes ou de chocs. Cependant, il pourrait être abîmé par une simple chaussure à talon. Veillez donc à ne pas le piétiner avec des chaussures inappropriées.

Nous souhaitons également rappeler aux utilisateurs de l'aire de jeux, que les structures présentes sur le site sont adaptées à des tranches d'âges bien précises.

Enfin, n'oubliez pas que les enfants fréquentant l'aire de jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant.

En tout état de cause, l'aire de jeux doit rester un lieu de rencontre et de détente et est ainsi accessible à tous.

**MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION !**

## FÊTE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale - le 14 juillet, une commémoration officielle au Monument aux Morts suivie d'une petite cérémonie et d'un vin d'honneur seront organisés.

Les nouveaux arrivants seront accueillis, les enfants de l'école se verront remettre une brioche et toutes les personnes méritantes de la commune ayant obtenu un diplôme officiel scolaire, universitaire ou sportif (champion d'Alsace uniquement) au cours de l'année 2013 seront récompensées.

**QUE LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS N'OUBLIENT PAS DE SE FAIRE CONNAÎTRE AU PLUS TARD LE 11 JUILLET AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE !**

## ZUMBA DE L'ÉTÉ

En juillet 2014, les cours de ZUMBA auront lieu tous les jeudis soirs de 20h à 21h.

Tarif : **3,50 € la séance** - à payer sur place

RENSEIGNEMENTS : 06.06.55.06.68 ou 06.32.55.57.87



## AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- CR séance Conseil Municipal du 07/05/2014 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 29/04/14 ;
- Manifestations juin 2014
- Demandes d'urbanisme 2014

## FERMETURE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** est exceptionnellement **fermé ce vendredi 30 mai 2014.**

*Merci de votre compréhension*

**DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE**

Dans un soucis de favoriser la bonne administration communale et conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé, pour la durée du mandat, de confier au Maire 15 délégations, à savoir :

- prendre toute décision concernant la préparation, passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 150 000 euros par année civile ;

- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- etc.

(la liste complète est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune)

**CREATION DE POSTES : AGENTS SAISONNIERS**

Pour la période du 1er juillet 2014 au 31 août 2014, le Conseil Municipal a décidé la création de 4 postes d'adjoints techniques 2ème classe à temps non complet, en qualité de non titulaire. La durée hebdomadaire de service sera de 10/35ème rémunérées sur la base du SMIC en vigueur.

**NB :** Les délibérations du Conseil Municipal, dans leur intégralité, sont affichées, consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet ([www.bootzheim.fr](http://www.bootzheim.fr))

**INFORMATIONS DIVERSES****INFORMATIONS DIVERSES****FETE DE L'ECOLE - INVITATION**

Oyez, Oyez, Gentils Bootzheimois et Bootzheimaises !  
Les escoliers de Bootzheim vous convient céans à leur  
grande feste médiévale, **SAMEDI 28 juin** à partir de 17h.

Danses, gestes, troubadours et douce musique offrirons, autour de  
Flammekueche festoierons...  
et moult breuvages de houblon servirons!



Fort nombreux vous attendons !  
Les maistresses

**FÊTE DE L'ÉCOLE - AVIS DE RECHERCHE**

Pour la fête de fin d'année sur le thème du Moyen-Âge, **l'école recherche des coupons et restes de tissu** pour réaliser les costumes. Vous pourrez les déposer à l'école à partir de la rentrée.

**Si vous savez coudre et que vous disposez d'un peu de temps libre, toute aide sera la bienvenue !**

N'hésitez pas à contacter la directrice à partir du 5 mai 2014.

Merci d'avance !

**ACTIVITÉS ETÉ 2014****RAI MARCKOLSHEIM ET ENV.**

Le RAI propose pour les jeunes de 10 à 17 ans du territoire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, différentes activités pour l'été :

- des ALSH thématiques à la semaine :

A Marckolsheim

- du 7 au 11/07 « Roulez, Boulez »
- du 15 au 18/07 « Mangez, Bougez »
- du 21 au 25/07 « Mais où est donc ornicar ? »

A Wittisheim

- du 28/07 au 1/08 « Splash ! »
- du 4 au 8/08 « Sport Attitude »
- du 11 au 14/08 « La tête dans les étoiles »

- des camps Ados :

- ⇒ du 14 au 18/07 « Seul au Monde » 10/14 ans à Mackenheim
- ⇒ du 28/07 au 1/08 « Frisson » 11/15 ans dans le Doubs
- ⇒ du 20 au 28/08 « Adrenaline et Farniente » + 14 ans en Ardèche
- ⇒ du 21 au 25/07 « Equitation » 8/12 ans à Mackenheim (camps Juniors)



réseau animation  
intercommunale  
de Marckolsheim et environs

Sont aussi prévues de Juillet à mi-Aout, des sorties, des animations et des soirées dans les villages.  
Programme plus détaillé début juin sur le site [www.animations-marcko.fr](http://www.animations-marcko.fr), le Facebook RAI de Marckolsheim.

Vous pouvez aussi contacter le RAI au 03.88.74.98.69 ou 03.88.74.91.48.